

Alain GLORIER

Décédé le 02 avril 2018

-

FAGNIÈRES

Françoise, son épouse ;
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Un temps de recueillement sera observé le vendredi 6 avril 2018 à 08 heures 30
au crématorium, route de Marson.

Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Vous pouvez déposer vos messages de condoléances et de témoignages sur ce site.

Pour rendre hommage à Alain GLORIER rendez-vous sur www.avis-de-deces.net